

Annexe I : Coûts estimatifs liés à la mise à jour des repères et nouveaux investissements proposés, selon la subvention

Tableau I.1 : Coûts estimatifs liés à la mise à jour des repères et nouveaux investissements proposés, selon la subvention

Rem. : Les calculs ne sont pas nécessairement exacts, car les chiffres ont été arrondis.

Subventions et volets	Allocations prévues du ministère de l'Éducation pour l'année en cours (2002-2003) ^a (M\$)	Mise à jour des coûts repères en date du 31 août 2002 ^b (recommandation 1) (M\$)	Nouveaux investissements proposés (M\$)	Numéros des recommandations concernant les nouveaux investissements proposés
Subvention de base				
Montant de base	7 479	477		
Priorités locales	401			
Éducation de l'enfance en difficulté	1 374	88	250	23 et 24 (130 M\$ du financement de 250 M\$ au titre de l'allocation d'aide spécialisée seront versés en 2002-2003)
Allocation pour l'enfance en difficulté fondée sur l'effectif (palier secondaire)			19	26
Enseignement des langues	423	25	65	10
Raisons d'ordre géographique				
Petites écoles	70	4	50	15
Directions d'école		1		
Conseils scolaires ruraux et éloignés	118	8		
Programmes d'aide à l'apprentissage	293	19	50	6
Formation continue	141	8		
Qualifications et expérience du personnel enseignant	558	30		
Apprentissage durant les premières années d'études	10	1		
Transport des élèves	611	80 ^c		29 (20 M\$ à verser en 2002-2003)
Baisse des effectifs	17		5	16

Subventions et volets	Allocations prévues du ministère de l'Éducation pour l'année en cours (2002-2003) ^a (M\$)	Mise à jour des coûts repères en date du 31 août 2002 ^b (recommandation 1) (M\$)	Nouveaux investissements proposés (M\$)	Numéros des recommandations concernant les nouveaux investissements proposés
Administration et gestion des conseils scolaires	456	40		
Installations destinées aux élèves				
Fonctionnement des écoles	1 396	165		
Réfection des écoles	241	25	50	19
Entretien différé			200	20
Nouvelles places	363	39		
Engagements antérieurs	307			
Économies liées au RREMO^d	(80)			
Administrations scolaires^e	38			
	14 215^a	1 010^b	689	

Notes :

- D'après Ontario, ministère de l'Éducation, *Financement axé sur les besoins des élèves : Projections des subventions destinées aux conseils scolaires pour l'année scolaire 2002-2003*, 2002, Internet : <<http://www.edu.gov.on.ca/fre/funding/f0203projection.pdf>>, p. 4, tableau « Total provincial », dernière colonne, « Projections des recettes 2002-2003 ». *Tous les chiffres ont été arrondis.* Après la publication de ce document, le budget de l'Ontario de 2002 a ajouté 45 millions de dollars aux subventions (20 millions de dollars pour le transport des élèves et 25 millions de dollars pour la réfection des écoles); le total révisé s'élève donc à 14,26 milliards de dollars.
- Voir à l'annexe H la méthode employée pour mettre à jour les coûts repères. Les mises à jour en date d'août 2003, *sans compter* les salaires et avantages sociaux du personnel enseignant et du personnel de soutien, nécessiteraient un montant estimatif supplémentaire de 70 millions de dollars, compte tenu d'une hausse annuelle prévue de 2 p. 100 de l'indice des prix à la consommation en Ontario.
- Les 80 millions de dollars que coûte la mise à jour de ce coût repère ne comprennent pas le rajustement de 23 millions de dollars apporté en 2001-2002 à la Subvention pour le transport des élèves. Voir l'annexe J, tableau J.2.
- Le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO) est actuellement excédentaire; les conseils scolaires ne sont donc pas tenus de verser des contributions complètes pour le personnel inscrit au RREMO. Comme le coût repère des avantages sociaux est fondé sur une contribution complète des conseils scolaires, le ministère déduit les économies ainsi réalisées de l'allocation versée à chaque conseil.
- Les administrations scolaires ne sont pas financées à même ces subventions. En général, une administration scolaire gère une seule école dans une région très isolée, ou encore dans un centre de traitement ou un hôpital pour enfants.